



LA PRATIQUE DU GAVAGE

RÉFÉRENTIEL MÉTIER

Conditions
de travail
du gaveur
&
bien-être
animal

Préambule



Ce document est le résultat d'un travail réalisé en partenariat avec les Organisations Professionnelles de la filière de la production de foie gras. Je les remercie tout particulièrement pour leur investissement dans ce projet.

Je remercie également les gaveurs qui ont accueilli et consacré du temps aux ergonomes pour qu'ils puissent réaliser leurs études et leurs observations.

Nicolas BOIZUMEAU
Chef de projet

Ont participé à la construction du référentiel au travers de l'équipe projet :

■ **Gaveurs :**

- Monsieur DULAU Jean-Michel, gaveur
- Monsieur SAINT-CRICQ Marcel, gaveur

■ **Organisations Professionnelles :**

- Monsieur AUDOIN Laurent, Maisadour
- Monsieur MARSAN Jean-Michel, Euralis Gastronomie
- Monsieur BACHERE Franck, Palmitou - Lur Berri
- Monsieur BAUDOT Olivier, COPPAC

■ **MSA Sud Aquitaine :**

- Monsieur BOIZUMEAU Nicolas, Conseiller en Prévention des Risques Professionnels
- Monsieur MARTRECHAS Yann, Conseiller en Prévention des Risques Professionnels
- Dr DELMONTEIL Corinne, Médecin du travail

■ **Consultants :**

- Madame LITT Joanna, ITAVI
- Monsieur AUTIER Thomas, ERGOnova
- Monsieur MARTIN Christian, h project

Étude financée par :

- la MSA Sud Aquitaine
- la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole
- le Comité Interprofessionnel du Foie Gras (CIFOG)

Textes rédigés par :

- Thomas AUTIER, ERGOnova
- Christian MARTIN, h project
- Nicolas BOIZUMEAU, MSA Sud Aquitaine

I - Objectifs, bases de la démarche

Le contexte et l'historique du projet p 5
La législation européenne..... p 6
La démarche : le facteur humain, l'approche par le travail p 7-11
Les Troubles Musculo-Squelettiques et respiratoires..... p 12-15

II - La filière du palmipède gras

L'élevage des palmipèdes p 16-18
Le gavage..... p 19-20
Le foie gras p 20-21
La production de foie gras..... p 22-25

Les conditions de travail des gaveurs .. p 26-30
Quelques réflexions sur de travail des gaveurs et les logements collectifs ... p 30-31
Conclusion..... p 32

Quelques pistes d'utilisation

À qui s'adresse-t-il ?

Le document établi par la MSA Sud Aquitaine, en concertation avec les groupes EURALIS, MAISADOUR, LUR BERRI et COPPAC, fournit des lignes directrices et des caractéristiques, pour des activités concernant la filière du gavage garantissant un niveau de travail optimal dans les connaissances actuelles et dans un contexte donné.

Il s'adresse, aux organisations professionnelles agricoles, aux gaveurs, aux groupements de producteurs et aux concepteurs de matériel.

Quel est son champ d'utilisation ?

Ce référentiel propose des orientations et des pistes de solutions techniques et commerciales en référence aux règles communautaires établies par la « Recommandation Européenne du 22 juin 1999 ». Elles sont utilisées pour simplifier les relations contractuelles entre les groupements, les gaveurs et les concepteurs de matériel.

Dans le cas général, bien entendu, un concepteur de matériel, ou un prestataire de service n'est pas obligé de suivre un référentiel commun. Il peut cependant être imposé par un donneur d'ordre pour la réalisation d'un contrat.

Quels sont ses objectifs ?

La Recommandation Européenne du 22 juin 1999 va modifier notablement le travail du gaveur. Ce bouleversement annoncé a été l'occasion pour le CIFOG et la MSA Sud Aquitaine de poser la question des conditions de travail des gaveurs. Ce changement a conduit les responsables de la filière à s'interroger sur l'impact de ce changement dans un premier temps sous l'angle technico-économique et dans un second temps sous l'angle des conditions d'exécution du travail et l'impact sur la santé des gaveurs.

Ce Référentiel Métier a trois objectifs principaux :

- Accompagner la filière dans ses changements
- Instruire les choix pour l'acquisition des logements collectifs pour les utilisateurs directs et indirects (gaveurs, groupements, techniciens)
- Mettre en place des préconisations pour les concepteurs.

Ce référentiel s'appuie sur des critères en référence au facteur humain et visant un double objectif : **le confort et la santé des utilisateurs d'une part, l'efficacité et la performance d'autre part.**

Quelles sont ses limites ?

L'objectif de ce référentiel n'est pas de proposer des solutions toutes faites aux questions que se posent les gaveurs ou les concepteurs de matériel. Il a pour ambition de les aider à trouver des solutions adéquates aux problèmes qui les préoccupent en tenant compte de la réalité des situations de travail et du contexte environnant.

Comment l'utiliser ?

Le référentiel est composé de trois types de documents :

- des documents concernant la législation européenne et la démarche facteur humain
- des informations sur les palmipèdes gras
- des fiches concernant les situations caractéristiques de travail à prendre en compte ■



Première partie

Objectifs, bases de la démarche

Le contexte et l'historique du projet

La législation européenne

La démarche : le facteur humain, l'approche par le travail

Les Troubles Musculo-Squelettiques et respiratoires

Le contexte et l'historique du projet

En 2006, l'Association Régionale Aquitaine des MSA (ARAMSA) a été saisie par l'Association Régionale des Palmipèdes (ARPALM) pour un accompagnement technique et financier.

L'objet de la demande portait sur l'analyse des conditions de travail des gaveurs en relation avec la mise en application de la Recommandation Européenne sur le « bien-être animal ».

Ce changement de techniques de travail est vécu par les professionnels comme une atteinte importante à leurs conditions de travail et à la rentabilité économique des systèmes de production.

Actuellement trois axes de réflexion prédominent dans la filière :

- bien-être et confort des canards
- performances zootechniques
- conditions de travail du gaveur.

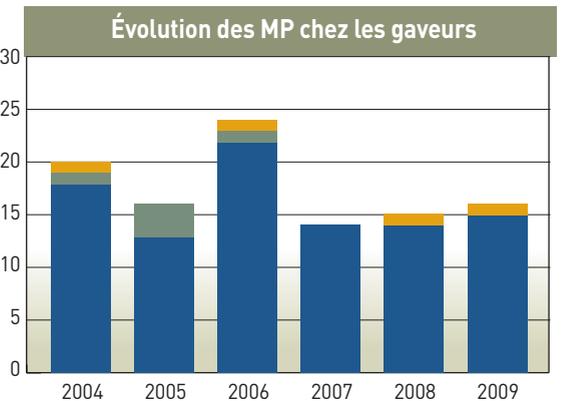
Parallèlement, l'activité de gavage sollicite particulièrement, par ses mouvements répétitifs, les membres supérieurs (épaules, poignets, coudes, etc.). Elle génère principalement des tendinites et des syndromes du canal carpien.

Ces pathologies appelées TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) représentent la cause de plusieurs maladies professionnelles.

Dans ce contexte, l'ARAMSA a saisi l'opportunité de mieux comprendre les facteurs de risque pour le métier de gaveur et a proposé de réaliser un diagnostic global des conditions de travail.

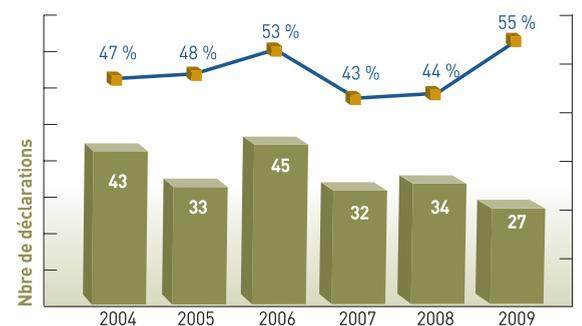
La MSA Landes (aujourd'hui MSA Sud Aquitaine) a été désignée pour mener à bien ce projet en partenariat avec l'Institut Technique Avicole (ITAVI) et le Laboratoire d'Ergonomie des Systèmes Complexes de l'Université Victor Segalen Bordeaux 2

En 2009 dans les Landes, plus d'une pathologie sur deux concerne un gaveur et près de 90% d'entre-elles sont des Troubles Musculo-Squelettiques.



- MP 39 : affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
- MP 45 : affections respiratoires professionnelles de mécanisme allergique
- MP 57 : affections chroniques du rachis lombaire dues aux vibrations

Évolution des déclarations des maladies professionnelles chez les exploitants agricoles des Landes



Une analyse plus fine des TMS chez les gaveurs a été réalisée sur l'année 2007. Une équipe composée d'un médecin du travail, d'ergonomes, de Conseillers en Prévention MSA et de représentants de l'ITAVI a mis en avant des déterminants multiples (postures de travail, organisation des tâches, logements, stress lié à la réussite du lot)

Sur ce constat, en 2009, la MSA Sud Aquitaine a proposé à la Commission Recherche du CIFOG de mener un travail plus approfondi avec des ergonomes sur 3 axes échelonnés sur les années 2009, 2010 et 2011 :

- Amélioration du matériel logement et gavageuse
- Mise en place de stratégies d'accompagnement
- Etude de l'élevage « prêt à gaver » et de son impact sur les conditions de gavage.

Ce travail d'accompagnement de la filière face aux changements induits par les nouveaux modes de logement des animaux devrait permettre une meilleure adéquation entre l'obligation de résultat d'exploitation et les conditions de travail.

Pour mener à bien ce projet, il était incontournable que les organisations professionnelles du gavage soient parties prenantes. Un « Groupe Projet » a donc été construit avec :

- les principaux groupes coopératifs d'Aquitaine : Maïsador (Laurent AUDOIN), Euralis (Jean-Michel MARSAN), Lur Berri (Franck BACHERE et Martine CHALEON), COPPAC (Olivier BAUDOT).
- des gaveurs : Marcel SAINT-CRICQ et Jean-Michel DULAU.
- Joanna LITT de L'ITAVI
- le Dr DELMONTEIL, Médecin du Travail de la MSA Sud Aquitaine
- Christian MARTIN, cabinet h Project.
- Thomas AUTIER, cabinet ERGOnova.
- Nicolas BOIZUMEAU, Conseiller en Prévention à la MSA Sud Aquitaine

L'ensemble des membres a dû suivre une formation sur la conduite de projet afin de disposer d'un même référentiel de connaissance s'appuyant sur le facteur humain et de pouvoir comprendre et analyser le travail des ergonomes, maîtres d'œuvre du projet ■

■ La législation européenne

Les conditions de production, et particulièrement le respect du bien-être animal sont définis par des directives européennes et/ou par des recommandations par espèces adoptées par le Conseil de l'Europe.

Les palmipèdes ont fait l'objet de trois recommandations adoptées en 1999. Une concernant l'oie domestique (Anser SP.) (T-AP 95/5), une pour le canard commun (Anas platyrhynchos) (T-AP 95/20) et une pour le canard de barbarie (Cairina moschata) et le canard mulard (T-AP 95/20).

Cette recommandation prévoit notamment que les animaux doivent :

- se tenir debout dans une posture normale
- se retourner sans difficulté
- déféquer en effectuant des mouvements normaux
- battre des ailes
- effectuer des mouvements normaux de lissage de plumes
- accomplir les mouvements liés à la prise d'aliment et d'eau
- interagir normalement avec d'autres individus

L'application de cette recommandation remet en cause l'utilisation des logements individuels en gavage et nécessite l'adoption de systèmes d'hébergements collectifs.

En France, l'application de cette recommandation est fixée au 01/01/2010 pour toutes les créations d'ateliers de gavage, et au 31/12/2015 pour les ateliers existants ■



■ La démarche : le facteur humain, l'approche par le travail

La notion de travail apparaît de plus en plus clairement comme une question majeure dans les évolutions actuelles des exploitations avicoles, autant vis-à-vis des enjeux d'efficacité de la filière, que des enjeux d'amélioration des conditions de travail.

Cette notion de travail recouvre de telles spécificités, de telles énigmes qu'une multiplicité de compétences échange et cherche à comprendre « le travail » pour le modifier, pour le transformer.

Si l'on veut comprendre « le travail », il faut l'observer là où il est et interroger les opérateurs sur « ce qui est à faire et comment ils le font ».

L'analyse ergonomique donne un sens à la notion d'activité de travail et situe cette dernière dans ses rapports avec le fonctionnement technique, social et économique de l'entreprise.

Ce type d'approche vient compléter les nombreuses disciplines qui s'intéressent au travail.

Dans la filière, nous pouvons rencontrer :

- les économistes penchés sur les notions de productivité, de rémunération et de salaire
- les zootechniciens qui cherchent à améliorer la qualité du produit
- les préventeurs axés sur les risques au travail
- les concepteurs fabricants de matériels en recherche d'amélioration
- les médecins du travail, spécialistes de la santé
- les conseillers des Chambres d'Agriculture qui mettent l'accent sur la notion de gestion d'exploitation

■ les ergonomes, engagés dans la réflexion, avec leurs spécificités, tentent de faire la synthèse de toutes ces approches.

Rappels sur les principes fondamentaux de l'ergonomie et des méthodes d'analyse des situations de travail.

Malgré l'usage fréquent du terme, y compris dans la publicité, l'ergonomie reste mal connue. Elle est, la plupart du temps, limitée aux aspects matériels (hauteur de table, siège ergonomique) ou à son environnement physique (postures, traitement acoustique, éclairage).

Les champs d'application de l'ergonomie portent notamment sur :

- l'analyse du raisonnement humain pour contribuer à la conception des systèmes de traitement et de présentation de l'information
- les méthodes d'introduction de l'ergonomie dès les premières phases de la conception d'un produit d'une machine ou d'un système de production.

L'ergonomie s'appuie sur deux sources de connaissances :

- les disciplines scientifiques décrivant les propriétés de l'homme relatives au corps humain (biomécanique, physiologie, anthropométrie) et à la pensée humaine (psychologie, psychologie cognitive, sociologie).
- les travaux des ergonomes eux-mêmes producteurs de connaissances sur l'activité humaine en situation réelle de vie et de travail et de méthodes d'analyse du travail utilisables dans toutes les situations de conception.

■ Adaptation du travail à l'homme



La finalité première de l'intervention ergonomique est d'adapter le travail à l'homme et non l'inverse.

Il s'agit de transformer le travail en contribuant :

- à la conception de situations de travail qui n'altère pas la santé des opérateurs, et dans lesquelles ces derniers puissent exercer leurs compétences et trouver des possibilités de valorisation de leurs capacités.

Il s'agit d'abord d'éviter les risques à court terme (accidents), à moyen et long terme (maladies liées au travail). Mais l'ergonomie vise également à diminuer autant que possible toutes les formes de fatigue, qu'elles soient liées au métabolisme de l'organisme (travail en ambiance chaude, humide), au travail des muscles et des articulations, au traitement des articulations, au traitement de l'information, ou au maintien de la vigilance.

- à l'atteinte des objectifs économiques que l'entreprise s'est fixée, du fait des investissements réalisés ou à venir.

L'efficacité de l'utilisation d'un produit ou d'un matériel peut être compromise par des sollicitations inappropriées ou excessives des fonctions humaines.

Concevoir des dispositifs adaptés aux utilisateurs, n'est pas seulement une affaire de bon sens.

Le bon sens du concepteur n'est pas celui de l'utilisateur. Pour adapter les dispositifs il est nécessaire d'identifier les logiques des utilisateurs, les contextes dans lesquels se situent leurs actions et les buts qu'ils poursuivent ■



■ Connaissances de base : concepts clés en ergonomie

Diversités et variabilités des êtres humains

C'est souvent l'image d'un « homme moyen » qui sert de référence implicite. L'ergonomie s'intéresse « au plus grand nombre » et à la diversité des utilisateurs (diversité des caractéristiques physiques, diversité d'expérience et d'apprentissage, etc.).

Diversités et variabilités des situations

C'est souvent le « fonctionnement normal » des dispositifs qui sert de référence. Une part importante du travail des utilisateurs peut consister à faire face à des situations diverses ou des incidents (préparation, mise en service, réglages, changement d'outil, nettoyage, etc.).

La qualité de la conception d'un produit ou d'un système de production dépend donc non seulement de la situation normale d'utilisation, mais aussi d'une diversité de situations souvent considérées comme secondaires ou insignifiantes (le transport, le montage, la mise en service, la maintenance, le nettoyage, etc.).

L'ergonomie peut contribuer à la réflexion sur :

- les espaces et environnement de travail
- les moyens matériels de production (machines, équipements)
- les moyens immatériels (guides, procédures)
- l'organisation du travail
- les programmes de formation pour le personnel



Le travail est toujours collectif

Dans les situations de travail, l'activité d'un opérateur s'articule très souvent avec celle d'un collègue ou en dépend. Pour cela il faut :

- connaître suffisamment les différentes phases de leurs interventions
- disposer d'informations permettant d'évaluer à un instant donné où en sont les autres du déroulement de leur action.

Le fonctionnement humain

On distingue arbitrairement le travail physique et le travail mental. Dans les faits ces deux composantes sont toujours présentes simultanément. Le « travail manuel » n'existe pas, de même que toute activité intellectuelle nécessite le maintien d'une posture ■

■ L'intervention ergonomique

Toute intervention ergonomique impose de caractériser l'ensemble d'une situation de travail : les opérateurs, la tâche, les conditions de réalisation, les résultats du travail et ses effets sur les personnes. Elle repose sur « l'analyse du travail » qui met en relation tâche et activité :

- les tâches sont des objectifs à atteindre dans des conditions déterminées
- l'activité est la mise en œuvre de l'organisme et de la pensée pour réaliser ces tâches. Elle comporte différents aspects : la recherche d'information, la prise de décision, l'action sur les commandes, ...

Pour réaliser une tâche donnée, l'activité dépend donc des caractéristiques de l'utilisateur et de la situation d'utilisation.

Il n'y a pas de relation directe entre la performance produite par l'opérateur et le coût pour ce dernier. La façon dont les personnes agissent est toujours un compromis qui tient compte des objectifs et des moyens de travail, des résultats produits et du propre état de la personne elle-même.

L'objectif de l'analyse du travail est la compréhension du fonctionnement des opérateurs confrontés à la réalisation de leurs tâches.

Pour ce faire, la participation des opérateurs apparaît comme un outil privilégié et incontournable. Mais la démarche participative ne se décrète pas, elle se construit (définir les règles du jeu, éviter les malentendus, donner des moyens aux participants : référentiel commun, langage, formation...) ■

L'ergonome

L'ergonome a d'abord cherché à améliorer « réellement » les conditions de travail. Il ne se contente plus seulement d'améliorer mais il participe réellement à la conception des situations de travail, d'outils et d'organisations dans la recherche d'un maximum de confort et d'efficacité.

Sa spécificité provient de ses connaissances sur le fonctionnement des hommes, sa capacité à objectiver et comprendre des comportements au-delà de tout jugement, à les formaliser et les utiliser en conception.

L'intervention de l'ergonomie en fin de projet pour introduire quelques corrections est le plus souvent coûteuse et peu efficace. La prise en compte des données relatives à l'homme ne peut être un « supplément d'âme tardif ».

■ Le fonctionnement de l'homme

Le sens du travail

Il se construit dans le rapport entre l'opérateur, sujet de désir, et la réalité de sa situation individuelle et collective de travail.

La motivation entraînerait la satisfaction qui entraînerait la performance. Cette apparente évidence est loin d'être prouvée. Comprendre la motivation au travail implique de mettre en relation trois paramètres :

- les capacités que l'individu s'attribue à lui-même
- les moyens (contenu et organisation du travail) offerts par l'entreprise pour atteindre les résultats
- la valeur attribuée par l'individu aux résultats attendus (promotion, sécurité).

La satisfaction : il n'y a pas de lien direct entre motivation et satisfaction. La satisfaction est liée aux résultats obtenus.

La mémoire

La mémoire immédiate : c'est le maintien pendant une durée de quelques dixièmes de secondes de l'information. Elle échappe à la volonté du sujet qui ne peut retenir la totalité de l'information.

La mémoire à court terme : elle conserve l'information pendant quelques secondes, sa capacité est très limitée. Elle peut être maintenue par autorépétition, est extrêmement sensible aux interférences avec d'autres informations.

La mémoire à long terme : elle conserve l'information de manière permanente, sa capacité semble illimitée. L'oubli est souvent un problème de méthode.

La mémoire opérationnelle : mémoire temporelle de données actuelles. Certains éléments peuvent s'inscrire en mémoire à long terme.

Travail statique et travail dynamique

- La contraction musculaire dynamique correspond à tout déplacement de segment osseux. Le muscle se raccourcit ou s'allonge avec une forte dépense d'énergie qui se traduit par une augmentation de la fréquence cardiaque.

- La contraction musculaire statique correspond à l'immobilisation des segments osseux. Le muscle ne bougeant pas la circulation sanguine se fait plus difficilement ■

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et respiratoires

Le régime agricole de protection sociale reconnaît les TMS comme maladies professionnelles à partir des cinq catégories suivantes :

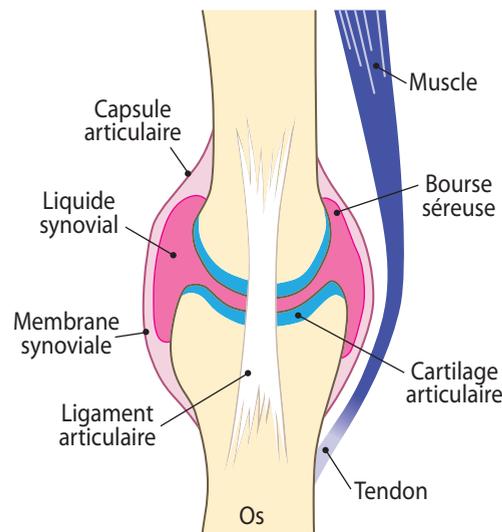
- Pour les membres supérieurs et inférieurs**
- **MP 39** : affections péri-articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail
 - **MP 29** : affections provoquées par les vibrations de certaines machines
 - **MP 53** : lésions chroniques du ménisque

- Pour le dos**
- **MP 57** : affections chroniques du rachis lombaire dues aux vibrations
 - **MP 57 bis** : affections chroniques du rachis lombaire dues aux manutentions manuelles de charges lourdes

- Les maladies respiratoires sont quant à elles représentées par la catégorie :**
- **MP 45** : affections respiratoires professionnelles de mécanisme allergique.

Les TMS correspondent **aux pathologies des tissus mous** (tendons, gaines synoviales, bourses séreuses, nerfs) **situés à la périphérie des articulations** (os, cartilage). La **douleur** en est l'expression la plus manifeste, associée le plus souvent à une **gêne fonctionnelle**, parfois **invalidante** (activités professionnelles et privées). Les TMS surgissent lorsque les **contraintes subies** par les articulations sont excessives au regard des **capacités fonctionnelles** des personnes.

Schéma d'une articulation mobile



Dispositif par lequel plusieurs os sont reliés entre eux et mobiles les uns par rapport aux autres pour fonctionner :

- Tendons** : rattachent les muscles aux os
- Gainnes synoviales** : entourent les tendons, limitent les frottements
- Bourses séreuses** : facilitent le glissement des tendons ou de la peau
- Nerfs** : transmettent les informations motrices et sensibles.

Syndrome du canal carpien

- Le syndrome du canal carpien apparaît lors de l'inflammation des tendons dans un espace confiné (gaine) ou lors d'une diminution du diamètre du canal (pression externe ou hyper extension).
- ➔ Compression du nerf médian au niveau de son passage dans le canal carpien
 - ➔ Douleurs, fourmillements, engourdissements douloureux souvent nocturnes
 - ➔ Paralysie des 3 premiers doigts (pouce, index, majeur)

Les tendinites

- La douleur est un signal d'alarme.**
Variables selon les éléments anatomiques et le degré d'atteinte :
- Les tendinites peuvent survenir rapidement, de quelques jours à quelques heures*
- tendinite aiguë : douleur à froid qui disparaît après échauffement
 - tendinite chronique : la douleur est ressentie à la moindre sollicitation
 - pour le syndrome du canal carpien (poignet), les crises sont souvent ressenties pendant la nuit (fourmillement, engourdissement des doigts).

Les facteurs d'apparition des TMS

Quatre types de facteurs concourent à l'apparition des TMS :

- les facteurs sociaux
- les facteurs organisationnels
- les facteurs individuels
- les facteurs biomécaniques

Les facteurs psycho-sociaux

- le stress
- l'insatisfaction professionnelle
- la perception négative du travail
- la non reconnaissance du travail réalisé et des compétences acquises
- etc.

Les facteurs organisationnels

- Les facteurs organisationnels dépendent :*
- des marges de manœuvre de la personne
 - du choix du moment de pause
 - des horaires de travail
 - des possibilités de polyvalence
 - des interruptions hors pauses possibles ou non
 - de la cadence imposée par la machine ou les collègues
 - de la possibilité de faire varier la quantité de travail
 - de la possibilité de faire varier le rythme de travail.
- Les TMS sont le résultat d'une organisation qui :*
- impose des contraintes mécaniques
 - limite les capacités des régulations et de l'action

- réduit les marges de manœuvres individuelles et collectives.

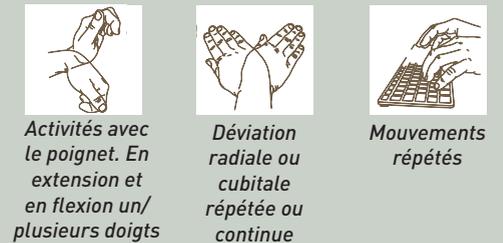
Les facteurs individuels

- sexe, âge, état de santé, etc.

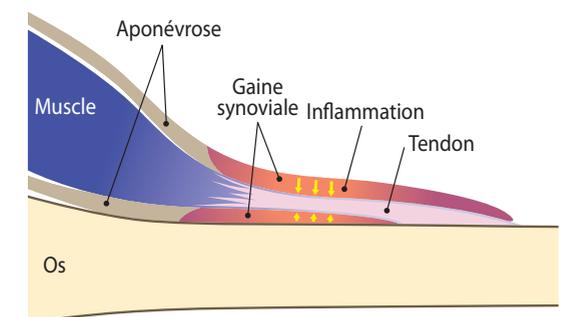
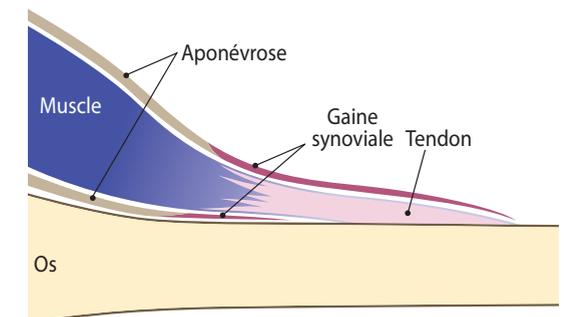
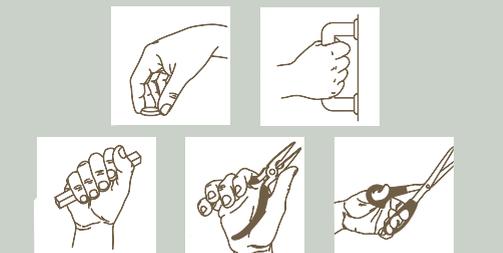
Les facteurs biomécaniques

Les facteurs principaux sont : les efforts, la répétitivité, les postures.

Mouvements répétitifs du poignet ou de la main



Mouvements de préhension et de manutention

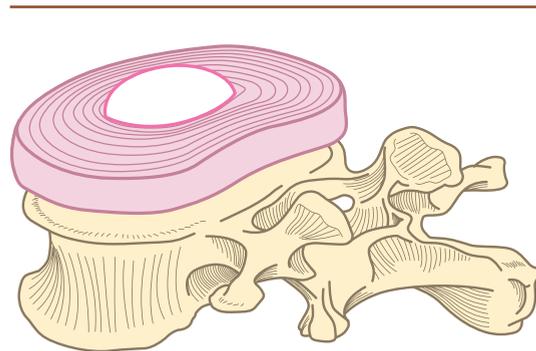


Les problèmes de dos

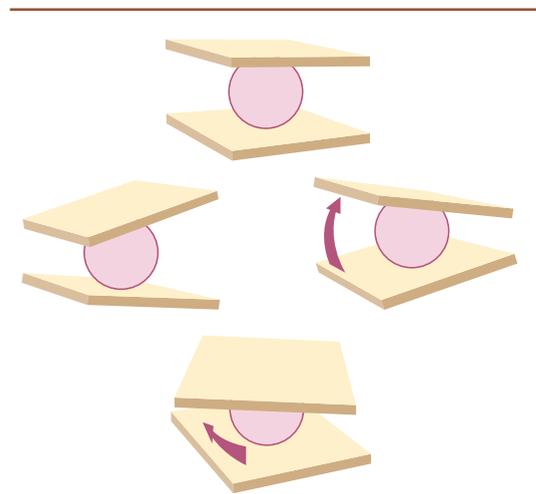
Schématiquement, on distingue trois localisations douloureuses affectant la colonne vertébrale, appelée aussi le rachis : cervicale, dorsale et lombaire. L'analyse des facteurs contribuant à provoquer le mal de dos, et aussi à l'entretenir, paraît complexe et est très semblable aux facteurs d'apparition des TMS. Il y a certes les contraintes biomécaniques (port répété de charges lourdes, exposition du corps à des vibrations, postures prolongées), mais les éléments psycho-sociaux jouent aussi un rôle comme le montrent de nombreuses études : la monotonie des tâches, le manque d'autonomie dans l'exécution du travail, la forte demande de concentration, mais aussi la crainte de faire une erreur, la peur de ne pas arriver aux résultats attendus, le stress, etc.

La colonne vertébrale comporte quatre courbures :

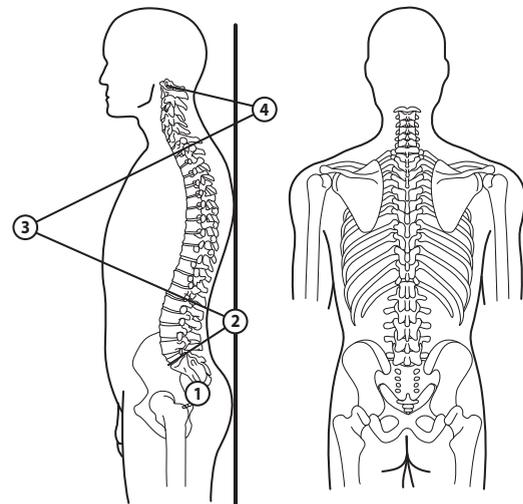
- 1 ■ la courbure sacrée, qui est fixe du fait de la soudure définitive des vertèbres qui la composent
- 2 ■ la lordose lombaire
- 3 ■ la cyphose dorsale
- 4 ■ la lordose cervicale



L'articulation est constituée par les vertèbres réunies par le disque intervertébral.



Emprisonné entre deux plateaux, le noyau à la forme d'une sphère. On peut considérer que le noyau se comporte comme une bille intercalée entre 2 plans.

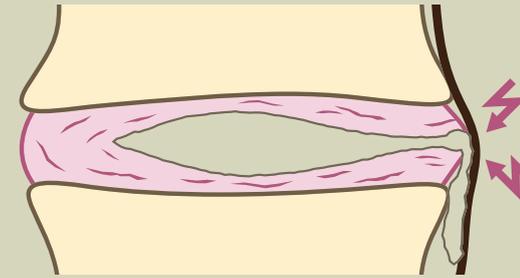


L'ensemble de la colonne vertébrale est l'addition de toutes les vertèbres empilées les unes sur les autres en une colonne verticale destinée à assurer la station debout et la mobilité.

Pathologies de la colonne vertébrale

La hernie discale

Elle résulte d'une rupture du disque qui permet à une partie du noyau d'entrer en contact direct avec le nerf sciatique.



La lombalgie d'effort

Provient d'un effort intense (mouvement de flexion de grande amplitude, port de charge élevée) ou la répétition de mouvements de même nature.

La lombalgie aiguë

Elle est provoquée par le contact du noyau repoussé vers l'arrière lors du redressement du tronc avec les nerfs. Ce qui provoque une contracture musculaire réflexe douloureuse.

La sciatique

Le processus est le même que pour la lombalgie aiguë mais le noyau vient toucher la racine du nerf sciatique provoquant une douleur tout au long du nerf (jambe).

Tassement discal

Lumbago aigu dégénératif (usure). DL de la région lombaire avec irradiation jusqu'au pli des fesses.

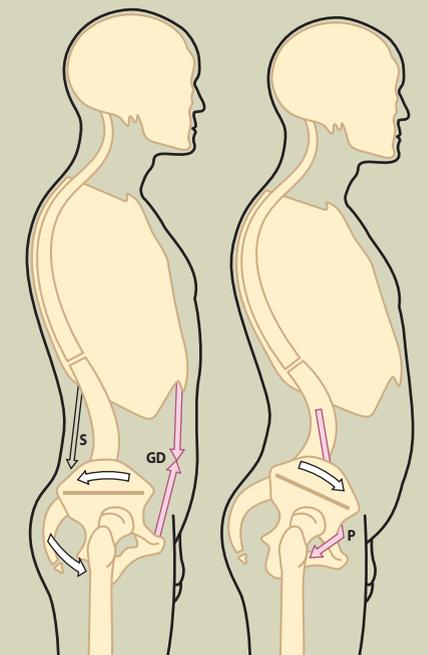


Les muscles de la paroi abdominale (Grand Droit) permettent un redressement de la courbure lombaire.

Cependant en position debout, le muscle psoas-ilaque (muscle élévateur de la jambe) accentue la lordose lombaire. Il exagère les courbures.

Le relâchement musculaire du psoas (possibilité de reposer la jambe sur un socle de petite hauteur - 10 cm) permet de diminuer la tension au niveau lombaire. Le rapprochement cuisse tronc autorise un relâchement profitable au confort (siège assis-debout).

L'analyse des problèmes mécaniques survenant au niveau des articulations vertébrales désigne les vertèbres lombaires comme étant les plus sollicitées au cours des mouvements du tronc ■





Deuxième partie

La filière du palmipède gras

- L'élevage des palmipèdes
- Le gavage
- Le foie gras
- La production de foie gras
- ****
- Les conditions de travail des gaveurs
- Quelques réflexions sur le travail des gaveurs
- Quelques réflexions sur les logements collectifs

■ L'élevage des palmipèdes

Espèces utilisées

Les oies et les canards sont les espèces aptes à produire du foie gras. La sélection des souches a favorisé l'obtention d'animaux particulièrement performants.

Les oies utilisées sont sélectionnées sur leur aptitude à produire du foie gras et appartiennent à l'espèce « anser ».

Les canards utilisés pour produire du foie gras sont essentiellement des canards mulards (mâles, parfois des femelles), et plus rarement des canards de barbarie.

Le canard mulard est un hybride entre le canard de barbarie et la cane commune.

En quelques décennies, la durée du gavage est passée de 25-30 jours à 9-17 jours suivant les espèces et les types d'animaux recherchés.

Démarrage des canetons

Les canetons, arrivent à l'âge de 1 jour sur les exploitations des éleveurs (la taille des lots est très variable < 500 à > 4000). Ils arrivent dans des bâtiments chauffés, où la ventilation et la température sont contrôlées.



Canetons à 1 jour



Sur litière (paille ou copeaux) ou caillebotis, ils débutent leurs premiers jours, avec un aliment starter riche en protéine, des vitamines et de l'eau. À l'âge de 2 à 3 semaines, en fonction des conditions climatiques, les animaux ont accès à un parcours extérieur.

Parcours

Ces parcours, permettent aux animaux de se développer. Ils y évoluent jusqu'à l'âge de 10 à 16 semaines en fonction du type de production souhaité, avec des densités en parcours de 3 à 5 m² au minimum par canards en fonction des équipements d'élevage.

Evolution en parcours



Animaux avant gavage

Alimentation – abreuvement

Les animaux sont nourris avec des aliments spécifiques adaptés à leurs besoins selon l'évolution de leur croissance. Cette alimentation est essentiellement composée de céréales (maïs, blé, issues de céréales), et de protéines (tourteaux de soja, de colza, de tournesol, drêches...), complétée en CMV (complément minéraux et vitaminiques). L'équilibre entre énergie et protéine est calculé de manière à satisfaire les besoins des animaux aux différents stades de leur croissance.

Les PAG (prêts-à-gaver) boivent dans des abreuvoirs linéaires ou des pipettes, et sont alimentés avec des «nourrisseurs» ou des chaînes d'alimentation automatisées. Les trois dernières semaines d'élevage, la préparation du jabot en vue du gavage se fait avec un rationnement horaire ou quantitatif qui permet au pseudo-jabot de se développer pour accepter naturellement des quantités ingérées plus importantes. Les animaux suivent évidemment un plan sanitaire d'élevage, mis en place avec le vétérinaire sanitaire de l'exploitation.



Mise en place rationnement

Récapitulatif :

Aliment Starter	Aliment Démarrage	Aliment Croissance et finition	Préparation du jabot	
15 cds au m ² maximum	10 cds au m ² maximum	7.5 cds au m ² maximum		
1 jour Arrivée des canetons Période de chauffe des bâtiments	21 jours mise en parcours des animaux	42 jours	À partir sem. 9 contrôles : - jabots - emplumement	À partir sem. 11 entrée en gavage

Après avoir franchi ces étapes, les PAG vont alors pouvoir rentrer en gavage...

Le gavage



Salle de gavage en dur ou type « tunnel », avec cooling



Principe

Le gavage consiste à utiliser une capacité naturelle de certains génotypes d'oies et de canards à la synthèse et au stockage de lipides dans le foie.

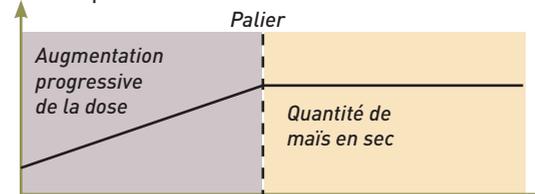
Cette période correspond à l'engraissement des animaux. Celle-ci dure entre 9 et 17 jours en fonction des espèces, des types de production et des objectifs à atteindre, et se réalise dans des bâtiments techniquement équipés.

Alimentation

Les animaux vont pendant cette période ingérer entre 8.5 Kg et 13 Kg de maïs sec sous forme de farine ou de grains entiers que le gaveur aura au préalable préparé, contrôlé et pesé.

Le gavage se fait avec des outils technologiquement évolués, à commencer par les gaveuses qui permettent une distribution de la ration alimentaire, de façon régulière et précise. Le gaveur conduit le gavage en suivant une courbe qui lui permet de distribuer des quantités progressives pour atteindre un palier.

Exemple de courbe d'alimentation



Logement - ambiance

Les canards, placés en logements collectifs ou individuels, recevront, à raison de 2 repas par jour, entre 18 et 32 repas (type de production standard ou traditionnel).



Parcs collectifs



Logements individuels



Logements collectifs

Les oies sont gavées selon le même principe : 3 repas par jour ou 2 repas par jour avec «passe et repasse» et ce, avec une durée de gavage légèrement plus longue que pour les canards.

La gestion de l'ambiance du bâtiment dans lequel ils se trouvent est fondamentale. Elle conditionne le bon fonctionnement de la digestion des PAG. Ainsi, les animaux sont ventilés (ventilateurs en cascade ou gaines). L'air vicié est extrait de la salle (extracteurs). Le bâtiment est par ailleurs climatisé grâce à des coolings ou de la brumisation.



Gaine

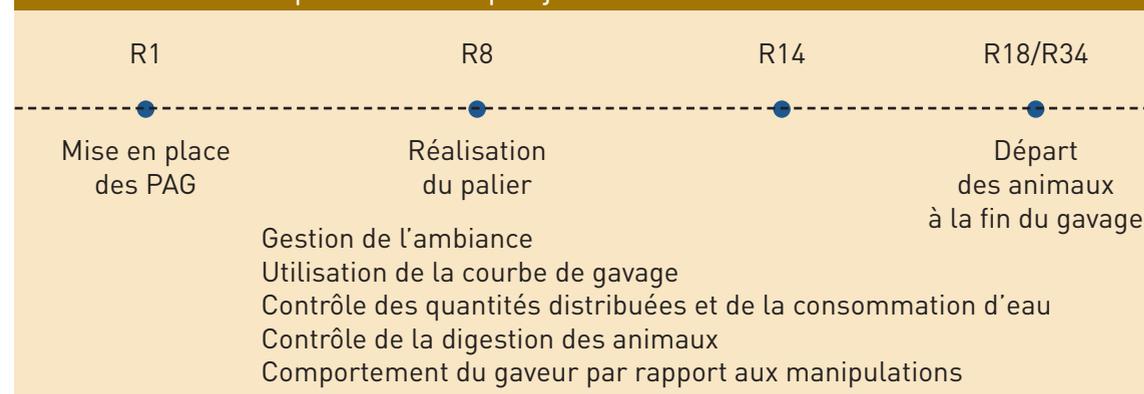


Ventilateurs en cascade

Recommandations

Il est important que les animaux soient dans les meilleures conditions pour engraisser et que tous les facteurs de stress soient limités au maximum. Les manipulations des animaux doivent être adaptées et effectuées sans geste brusque.

Distribution des repas deux fois par jour



Le foie gras

Définitions réglementaires

La réglementation CE 1538/91 de la commission du 05 juin 1991 définit le foie gras de la façon suivante :

- foies gras = foies d'oies ou de canards gavés de façon à produire l'hypertrophie cellulaire grasseuse du foie
- les animaux doivent avoir été complètement saignés et les foies doivent présenter une couleur uniforme
- le poids net doit être d'au moins 300g pour les canards et 400g pour les oies.

Le Code rural, article L654-27-1 précise : « Le foie gras fait partie du patrimoine culturel

et gastronomique protégé en France. [On entend par foie gras, le foie d'un canard ou d'une oie spécialement engraisé par gavage ».](#)

Depuis juin 2000, le canard à foie gras du Sud-Ouest, des Landes, du Périgord, du Gers, de Chalosse, du Quercy et de la Gascogne bénéficie d'une Indication Géographique Protégée (IGP).

Les préparations

Le décret de 1993 précise les appellations réglementaires. Pour bénéficier de l'appellation foie gras les préparations doivent être réalisées uniquement avec du foie gras (assaisonnement limité à 4%).

Les différents foies gras :

- **foie gras entier** : foie gras cru ou préparation composée d'un foie gras entier ou d'un ou plusieurs lobes de foie gras et d'un assaisonnement.
- **foie gras** : préparation composée de morceaux de lobes de foie gras, agglomérés et d'un assaisonnement.

■ **bloc de foie gras** : préparation composée de foie gras reconstitué et d'un assaisonnement. Ces trois définitions sont valables pour le foie gras d'oie et de canard.

Répartition en volume des achats des ménages selon le type de préparation

Quantités extrapolées (en tonnes)	2006	2007	2008	2009
Prêt à consommer total	5886	6387	5945	6155
dont ENTIER	2087	2248	2041	2037
dont BLOC avec MORCEAUX	1870	2097	1915	2059
dont BLOC sans MORCEAUX	1799	1777	1721	1773
dont autres	1065	1358	1518	1457

[Source : Kantar Wortpanel]

Le gavage et le foie gras

Le gavage consiste à utiliser une capacité naturelle de certains génotypes d'oies et de canards à la synthèse et au stockage de lipides dans le foie.

De nombreux travaux scientifiques ont permis de mieux comprendre la production de foie gras par les palmipèdes.

Les oies et canards sauvages stockent leurs réserves énergétiques dans le foie avant leur migration.

Le foie gras est un organe sain qui résulte d'un simple état d'engraissement physiologique.

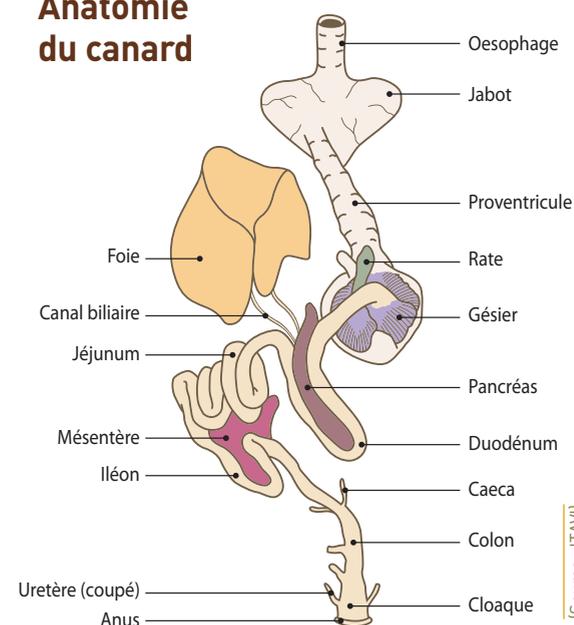
Le foie gras est un foie en état de « stéatose hépatique ». Cet état est réversible et un canard gras ou une oie grasse peut retrouver son état initial d'avant gavage en quelques jours.

Quelques études concernant :

Gavage et stress, capacité d'ingestion spontanée, aversion au gavage, nervosisme, réversibilité du gavage...

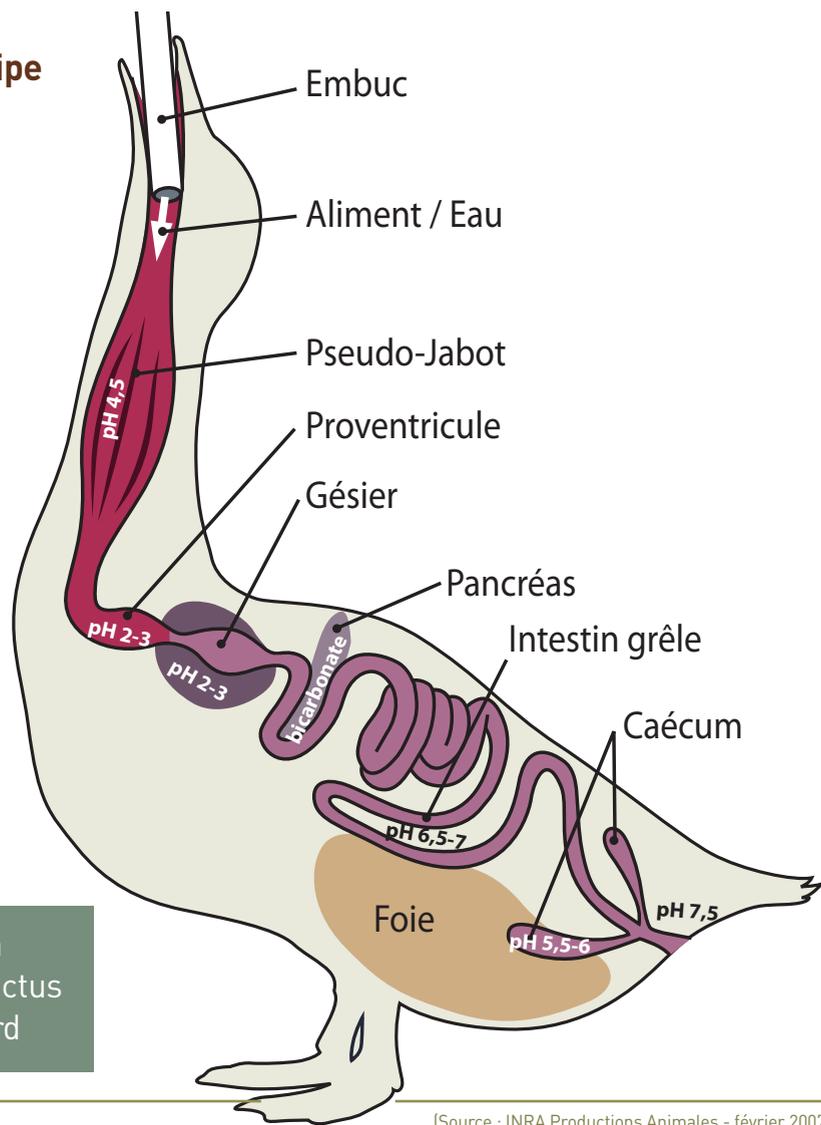
Et d'autres encore ont permis de mieux argumenter les réponses de la filière foie gras face aux attaques récurrentes des détracteurs du gavage.

Anatomie du canard



[Source : ITAVI]

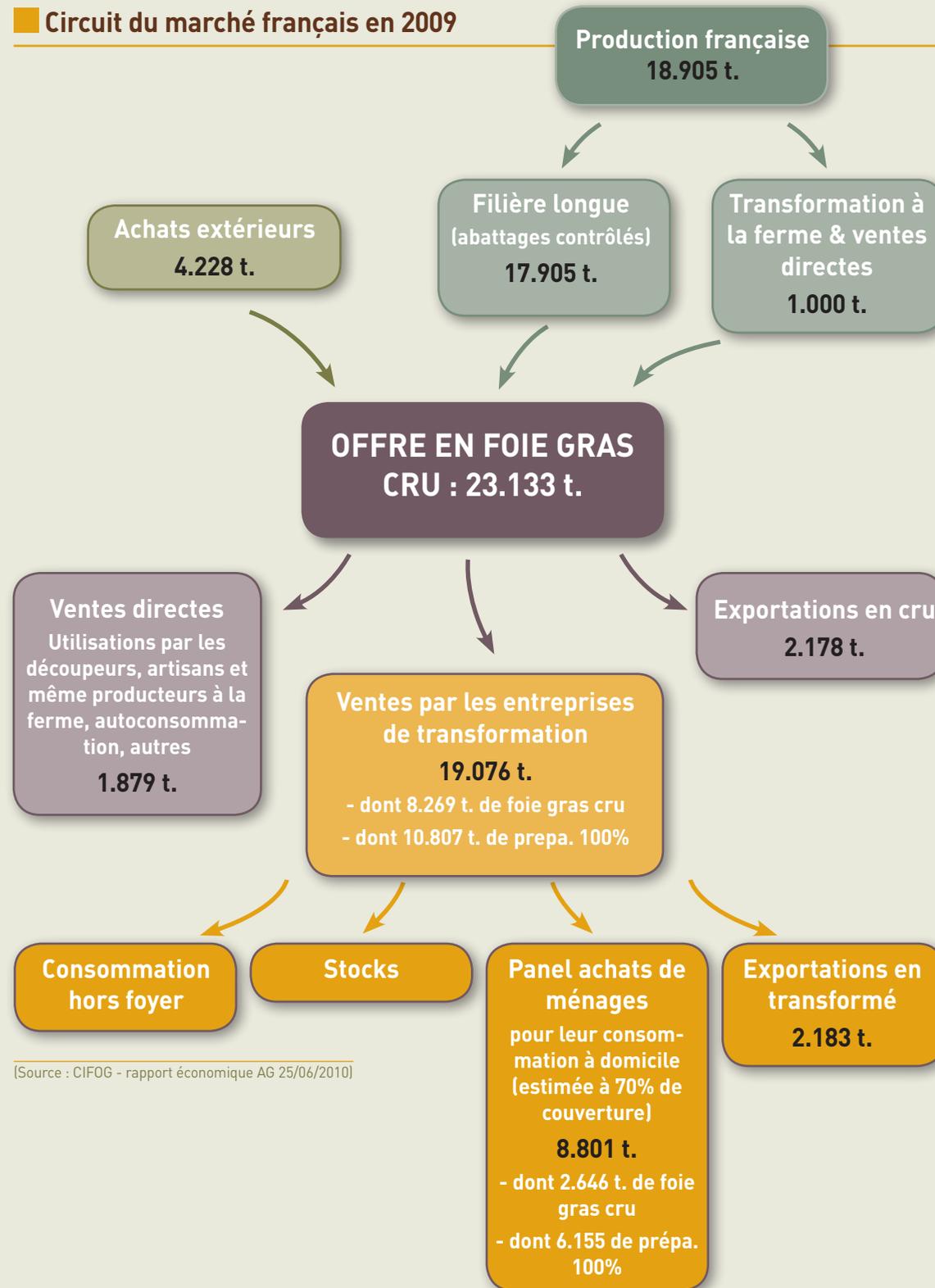
Schéma de principe du gavage



[Source : INRA Productions Animales - février 2007]

Représentation schématique du tractus digestif du canard

Circuit du marché français en 2009



[Source : CIFOG - rapport économique AG 25/06/2010]

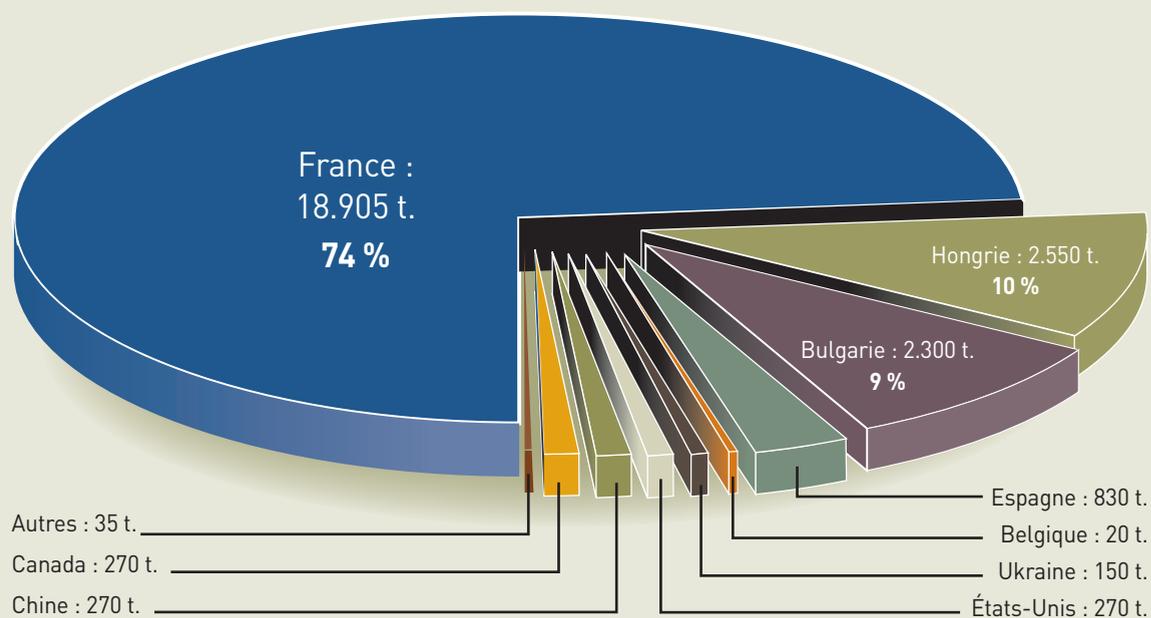
La production de foie gras

Le marché du foie gras

Le marché du foie gras est tiré par une forte dynamique depuis plusieurs années et la France en reste le principal pays consommateur et producteur.



■ Répartition de la production mondiale de foie gras en 2009 : **25.600 tonnes**



Sources : Estimations de production Nationales, UbiFrance, Eurostat, Commission Européenne

■ Évolution de la production française de foie gras



Source : Statistiques agricoles annuelles, Ministère de l'Agriculture

■ Tableau de synthèse : évolution du marché depuis 20 ans

Année	PRODUCTION			IMPORTATIONS			TOTAL OFFRE			EXPORTATIONS	
	Oie	Canard	Total	Oie	Canard	Total	Oie	Canard	Total	en cru	Prépa*
1989	701	4 663	5 364	-	-	2 550	-	-	7 914	245	-
1990	628	5 252	5 880	-	-	2 619	-	-	8 499	218	-
1991	666	6 081	6 747	-	-	2 583	-	-	9 330	207	-
1992	637	7 171	7 808	-	-	2 422	-	-	10 230	228	-
1993	603	7 707	8 310	-	-	2 587	-	-	10 897	201	-
1994	601	9 083	9 684	-	-	3 447	-	-	13 131	293	-
1995	618	9 767	10 385	-	-	2 850	-	-	13 235	342	-
1996	540	10 310	10 850	970	874	1 844	1 510	11 184	12 694	320	-
1997	522	11 163	11 685	1 053	1 180	2 233	1 575	12 343	13 918	471	-
1998	494	12 970	13 464	1 130	1 231	2 361	1 624	14 201	15 825	677	1 256
1999	555	14 490	15 045	1 070	1 137	2 207	1 625	15 627	17 252	937	1 707
2000	599	15 185	15 784	1 124	1 414	2 538	1 723	16 599	18 322	1 109	1 653
2001	601	15 847	16 448	857	1 535	2 392	1 458	17 382	18 840	1 326	1 720
2002	607	16 716	17 323	925	1 361	2 286	1 532	18 077	19 609	1 528	1 929
2003	561	16 656	17 217	965	1 517	2 482	1 526	18 173	19 699	1 714	2 170
2004	590	17 292	17 882	860	2 125	2 985	1 450	19 417	20 867	2 141	2 270
2005	536	18 310	18 846	899	2 448	3 347	1 435	20 758	22 193	2 262	2 651
2006	527	18 579	19 106	860	1 907	2 767	1 387	20 486	21 873	2 542	2 604
2007	470	19 440	19 910	842	3 001	3 843	1 312	22 441	23 753	3 056	2 534
2008	503	19 310	19 813	1 122	2 294	3 416	1 625	21 604	23 229	2 655	2 029
2009	499	18 406	18 905	1 135	3 093	4 228	1 634	21 499	23 133	2 178	2 183
Évol. 09/89	-29%	295%	252%	-	-	66%	-	-	192%	789%	538%
Évol. 09/99	-10%	27%	26%	6%	172%	92%	1%	38%	34%	132%	28%
Évol. 09/08	-1%	-5%	-5%	1%	35%	24%	1%	0%	0%	-18%	8%

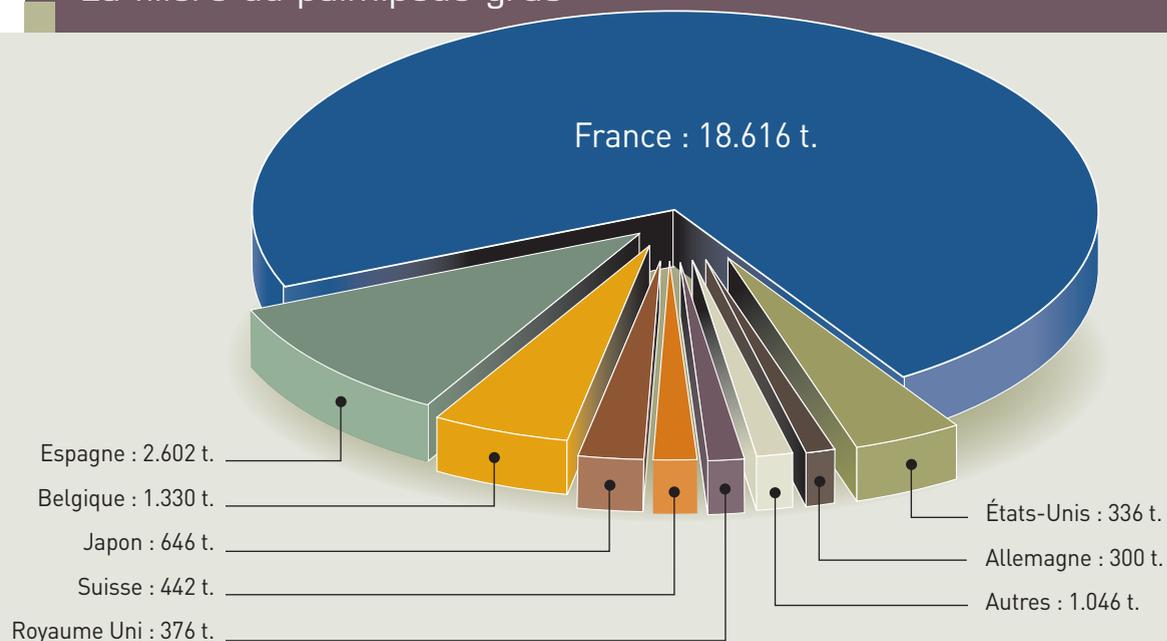
Sources : Statistiques agricoles annuelles, UbiFrance
*Préparation

La production de foie gras se développe dans quelques pays : Espagne, Belgique, Chine et Bulgarie, mais la production française reste largement dominante au niveau mondial.

■ Répartition de la consommation mondiale de foies gras

en tonnes	PRODUCTION NATIONALE		ACHATS EXTÉRIEURS		EXPORTATIONS		CONSOMMATION (prod + achats ext - exports)	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
France	19 813	18 905	3 521	4 228	4 708	4 517	18 626	18 616
Espagne	930	830	1 839	1 951	84	179	2 685	2 602
Belgique	23	23	1 725	2 149	430	842	1 318	1 330
Japon	-	-	791	646	-	-	791	646
Suisse	-	-	438	442	-	-	438	442
Royaume Uni	-	-	412	376	-	-	412	376
États-Unis	300	300	68	36	-	-	368	336
Allemagne	-	-	307	300	-	-	307	300
Canada	270	270	5	7	-	-	275	277
Chine	270	270	9	0	-	-	279	270
Italie	-	-	170	138	-	-	170	138
Hong Kong	-	-	96	134	-	-	96	134
Israël	100	-	87	126	-	-	187	126
Nouvelle Calédonie	-	-	60	95	-	-	60	95
Russie	-	-	84	52	-	-	84	52
Singapour	-	-	54	44	-	-	54	44
Thaïlande	-	-	42	41	-	-	42	41
Vietnam	-	-	59	32	-	-	59	32
Emirats Arabes	-	-	46	31	-	-	46	31
Norvège	-	-	41	29	-	-	41	29
Mexique	-	-	54	27	-	-	54	27
Polynésie Fr.	-	-	34	25	-	-	34	25
Hongrie	2 548	2 550	17	38	2 558	2 677	7	-89
Bulgarie	1 975	2 300	11	17	2 045	2 503	-59	-186

Sources : Estimations de production Nationales, UbiFrance, Eurostat, Commission Européenne



Sources : Estimations de production Nationales, UbiFrance, Eurostat, Commission Européenne

Cependant la consommation tend à se développer dans de nombreux pays, particulièrement en Espagne même si elle reste très majoritairement française.

■ Les conditions de travail des gaveurs

Une publication de Luc MIRABITO et Évelyne SAZY de l'ITAVI rappelle que les premiers travaux réalisés sur le thème des relations entre logement et bien-être ont, en fait, porté sur les cages individuelles.

Les principales conclusions des études menées entre 2000 et 2004 portent sur la comparaison entre logements collectifs et cages individuelles.

Ces auteurs soulignent que si le logement collectif permet aux animaux de réaliser un répertoire comportemental plus diversifié (se retourner, battre des ailes, se déplacer), il induit aussi une manipulation plus délicate des canards qui peut être une source de stress pour ces derniers (augmentation notable de la corticostéronémie à l'attrapage en logements dépourvus de système de contention) et accroît la pénibilité du travail (point discuté par ailleurs par les ergonomes).

Par ailleurs, le logement collectif pourrait poser des problèmes de confort pour les animaux les plus faibles liés aux dérangements par leurs congénères. Quelques soient les paramètres mesurés (comportement, physiologie, lésions, zootechnie), la taille du groupe et la surface allouée par animal peuvent avoir une influence. Ces paramètres sont : la taille du groupe, la surface par canard, la facilité de gavage. Ces derniers font l'objet d'études complémentaires sur des tailles d'ateliers réelles.

La cadence de gavage étudiée reste, pour ces auteurs, sensiblement inférieure en logement collectif, mais leurs observations de terrain ont montré que ce paramètre était extrêmement variable selon le gaveur, le type de logement, le type d'alimentation, le type de contention, ce que confirment les études complémentaires menées par les ergonomes ■

Études ergonomiques

Pour débiter leurs travaux, les ergonomes F. COUTAREL et C. MARTIN (LESC 2006) ont réalisé un état des lieux des connaissances sur le sujet. Il est ressorti que les dimensions particulièrement importantes pour l'amélioration des conditions de travail des gaveurs concernaient :

- principalement, les caractéristiques techniques de la gaveuse, le mode de logement, la nervosité des canards, et le geste professionnel
- les savoir-faire des gaveurs, l'organisation du travail, les modes opératoires, l'aménagement de la salle, la conception des équipements, les caractéristiques individuelles du gaveur, et la conception des équipements.

Source CIF06 n°14)

Après un travail d'observation, d'entretien avec des gaveurs, de constat et d'analyse, les ergonomes ont alors mis en évidence d'autres éléments déterminants :

Il n'y a pas de relation directe entre des atteintes à la santé et le type de logement.

La grande variabilité et diversité des facteurs contraignants identifiés interdisent toute relation directe entre des atteintes à la santé avérées ou probables et une dimension particulière de l'activité, du type de logement.

Par exemple :

Si certains arguments peuvent effectivement aller dans le sens d'une augmentation des contraintes physiques lors du passage à un logement collectif, l'activité réelle des travailleurs utilisant le logement individuel est aussi problématique.

D'une part, les adaptations des postes de travail sont rarement optimisées, et, d'autre part, la facilité de manutention du canard s'est accompagnée d'une activité intensifiée du gavage, devenant ainsi beaucoup plus répétitive, concentrant les contraintes sur les membres supérieurs et générant davantage de travail statique. Pour le dire autrement, le temps gagné lors de la saisie du canard

par rapport au logement collectif est utilisé pour gaver plus de canards dans le même temps.

Des travaux sur la comparaison de cadences de gavage en fonction du type de logement et du type d'aliment (Robin & al., 2000 ; Sazy & al., 2000) confortent ces observations.

Les conditions de gavage dépendent aussi en grande partie des phases amont du processus.

L'élevage des canards prêts à gaver est une étape déterminante des conditions ultérieures de travail des gaveurs :

- dans les parcs, sur des parcours extérieurs
- au cours de la préparation du jabot
- au cours des contacts quotidiens des canards avec l'homme
- sans oublier la rémunération de l'éleveur qui dépend des résultats obtenus par les gaveurs (en viande et en foie).

L'amélioration des conditions de gavage et nécessairement le bien-être des canards commencent par l'amélioration des phases amont du processus :

- choix des souches
- conditions d'élevage sur la phase préparatoire
- mise en cage et transport au site de gavage
- contrat avec les groupements.

Le comportement des canards, généré par des contraintes qui ne sont pas directement liées à l'action de gaver, augmente la probabilité de survenue de maladies professionnelles (conditions de transports, contact avec l'homme).

Les conditions de travail et de vie sont indissociables pour un gaveur.

Le « bien-être » des canards et des gaveurs ne sont pas incompatibles.

Il ne suffit pas de supprimer les causes d'insatisfaction (conditions matérielles), encore faut-il développer les éléments de satisfaction (reconnaissance, responsabilité).

Les conditions de travail des gaveurs vont donc dépendre de plusieurs facteurs :

- le savoir faire
- l'organisation du travail
- le matériel (gaveuse, logements collectifs)
- les modes opératoires
- la gestuelle
- la répétitivité
- les ports de charges
- la reconnaissance de leur activité de travail
- les souches de canards
- le nettoyage
- les pressions temporelles
- les variabilités climatiques
- ...

Des configurations très diverses dans la pratique du métier de gaveur

La très grande variabilité des conditions dans lesquelles s'exerce l'activité de gavage est une dimension majeure des difficultés rencontrées par ces travailleurs :

- les dispositifs techniques peuvent être artisanaux ou bricolés. Ils n'ont pas été toujours agencés selon une cohérence d'ensemble, mais plutôt au gré des occasions (achats successifs de cages différentes, éventuellement d'occasion, réhabilitation de bâtiments existants, construction de fosses, augmentation de la taille de l'atelier...)
- les ressources humaines (nombre, compétences, support) sont relativement faibles
- les ressources financières peuvent dans certains cas être relativement faibles
- le rapport de force entre le gaveur et son/ses client(s) est souvent déséquilibré en faveur du second, qui impose beaucoup de contrainte au premier.

Cette très grande diversité dans les situations de travail des gaveurs ne favorise pas le partage d'expérience, l'entraide, et la capitalisation, qui sont pourtant au cœur de toutes problématiques de réflexion sur les conditions de travail d'un métier particulier.

La grande variabilité et la diversité des facteurs contraignants identifiés interdisent toute relation directe entre des atteintes à la santé avérées ou probables et une dimension particulière de l'activité (type de logement par exemple).

Les observations réalisées montrent notamment qu'il existe pour chaque type de logement des exemples de situations très difficiles et des exemples de situations moins contraignantes.

Les difficultés de ces travailleurs s'expliquent par la manière dont un ensemble d'autres contraintes s'associent :

- la conception des salles de gavage : orientations, dispositions des cages, circulations, stockages, système d'évacuation, encombrements au sol, circulation d'air
- la conception de la gaveuse : maniabilité, prise d'information, choix lié aux doses
- la conception de l'embuc : système de lancement de la dose, de tenue du bec autour de l'embuc, longueur et usure de l'embuc
- la gestion de son exploitation : nombre de canards, nombre de bandes par an, périodes de repos
- la gestion du nettoyage entre deux bandes : sous-traité ou non, mécanisé ou non, durée du vide sanitaire
- les savoir-faire des gaveurs : prises d'informations sur l'état des canards, choix par rapport aux doses, postures adoptées, ambidextres ou non, sens du travail
- les contraintes en amont : souche des canards, conditions d'élevage (habitude de l'Homme ou non), conditions de transports



- les contraintes en aval : contrats passés avec les clients (contraintes temporelles, conditions de rémunérations, etc.)
- le contexte familial et social de l'exploitant : célibataire ou non, isolé ou non, possibilité d'être remplacé, etc.

Plus généralement, la manière dont l'exploitant a pu ou non rationaliser l'ensemble de son système de production apparaît comme une dimension majeure des conditions de réalisation du travail.

L'appréciation de la charge de travail ne peut être pertinente qu'à la lumière d'un ensemble de contraintes qu'il convient de penser.

Certaines formes de contractualisations portant sur des critères techniques trop précis, pas toujours maîtrisables, peuvent avoir un impact sur la santé de certains.

Les conditions contractuelles et de commercialisation :

- elles dépassent parfois les possibilités techniques du gaveur : comment produire un foie à 10 g près ?
Les pénalités financières conséquentes sont inévitables.

■ elles vont à l'encontre du savoir-faire et des compétences du gaveur. Le sens du métier, c'est la capacité et le savoir-faire du gaveur à obtenir des foies de qualité. L'un des éléments favorables à la santé des travailleurs réside dans l'existence de savoir-faire de métier, partageables et transférables aux générations suivantes. Ces éléments participent au mécanisme de reconnaissance professionnelle et d'estime de soi.

■ elles vont aussi à l'encontre de la culture régionale du foie gras pour ceux qui en sont porteurs, notamment les plus expérimentés.
Lors du diagnostic initial des ergonomes en 2007, les jeunes rencontrés avaient un rapport au gavage différent. Peu d'entre eux semblaient attirés par cette activité. Depuis 2009, cette tendance ne semble plus se confirmer.

Les contraintes imposées aux gaveurs (poids des foies, souches, heures de chargement et déchargement, etc.) peuvent engendrer des pénalités. Ceci augmente le stress et le mal-être des gaveurs et donc la survenue des TMS ■



Schéma de synthèse de l'étude

L'étude met l'accent sur les dimensions centrales du schéma et soulignent donc la nécessité de travailler sur ces éléments-là pour espérer améliorer les conditions de travail des gaveurs. Les autres dimensions ne sont pas à négliger, mais il semble que se contenter d'agir sur le matériel par exemple n'aurait pas les effets escomptés.



■ Quelques réflexions sur le travail des gaveurs

Les démarches de conception reposent rarement sur une analyse des utilisateurs futurs. L'image d'un « homme moyen » sert souvent de référence implicite.

- Les éléments de diversité et de variabilité identifiés concernant les gaveurs sont conformes à la règle de la réalité.
- L'état de santé : certains gaveurs souffrent ou ont souffert de TMS, d'autres, par contre, ne souffrent ni du dos ni d'une quelconque pathologie.
- Dans l'activité de gavage, participent parfois des personnes autres que le gaveur : aide à la préparation aliment, aide à la mise en logement, aide à la mise en caisses de transport, aide au lavage ...

- L'activité principale ou les autres activités indépendantes du gavage : grande différence selon les exploitations, mais nombreux sont les gaveurs qui s'occupent exclusivement du gavage.
- L'âge et la situation personnelle : 25-30 ans ou 50-60 ans, soutien social (amis, famille) ou isolement, endettement ou non, âge de retraite, perspectives de développement.
- L'ancienneté dans l'activité de gavage : il existe un réel savoir-faire par rapport à la prise de poids, à la courbe à suivre, à l'optimisation de cette courbe compte tenu de sa salle et des exigences en terme de poids des foies, à la mortalité des animaux (pourcentage), à la préservation de

soi. Contrairement à une idée véhiculée, nombreux sont les gaveurs à avoir appris « sur le tas ».

- L'organisation du travail dépend en grande partie de la personne qui est sensée gaver (situation familiale pour les femmes).
- Les activités complémentaires : production de maïs (alimentation lors du gavage), épandage quand récupération des fientes dans des fosses.

Le gavage est clairement une activité contraignante. ■

■ Quelques réflexions sur les logements collectifs

- 1 ■ La forme sous laquelle le maïs est administré influe sur les postures
- 2 ■ Les gaveurs adaptent leur geste professionnel en fonction du logement
- 3 ■ La présentation du maïs (grain ou farine) joue un rôle prépondérant dans les conditions de travail
- 4 ■ Le fonctionnement de la gaveuse est déterminant dans l'activité de travail
- 5 ■ Les difficultés d'attrapage des canards en logements collectifs diminuent l'efficacité du gaveur
- 6 ■ En logements collectifs, une fatigue psychologique vient s'ajouter aux sollicitations physiques. Cette fatigue serait notamment liée au repérage des animaux gavés
- 7 ■ Sur le « plan ergonomique », les logements collectifs demandent :
 - Des efforts physiques supplémentaires pour l'embucage,
 - Une réorganisation du travail et une modification du geste.

Conclusion

La Recommandation Européenne du 22 juin 1999 a permis de poser un regard sur les conditions de travail des gaveurs dans sa globalité. De nombreuses questions ont été soulevées sur la capacité du gaveur à s'adapter au nouveau système de production, notamment pour maintenir des ratios technico-économiques. Les travaux engagés se sont surtout attachés à replacer le gaveur au centre des préoccupations, d'identifier et d'analyser les situations de travail caractéristiques du métier.

Ce travail a également permis de faire émerger de nouvelles problématiques :



Sur les caisses de transport des canards gavés

Mettre des canards gras dans les caisses de transport est une situation de travail à la fois contraignante et primordiale. Ces caisses prévues initialement pour le transport de volailles sont utilisées aussi bien pour le transport du « prêt à gaver » que pour le transport des canards gavés. Elles sont facteurs de contraintes physiques et de stress pendant l'enlèvement des canards. L'objectif du gaveur est de mettre ses animaux dans une caisse dans les meilleures conditions possibles pour éviter le déclassement à l'abattoir, synonyme de perte de revenu.

Dans un souci d'apporter une réponse globale sur les conditions de travail des gaveurs, l'équipe projet a donc décidé pour l'année 2011 d'ouvrir la réflexion sur les conditions de transport des canards en partenariat avec les structures d'abattage.

Sur le besoin d'isoler certains canards

Avec des logements individuels, la question de la compétition entre animaux (griffures, mortalité...) ne se posait pas par rapport au gavage en parc.

À partir du moment où les animaux sont placés en logements collectifs, il est nécessaire d'anticiper sur les moyens à mettre en œuvre pour gérer au mieux cette compétition, soit en prévoyant des logements collectifs spécifiques, soit en conservant des logements individuels.

Les équipes projets se sont concentrées sur l'aspect matériel des conditions de travail des gaveurs au travers des logements collectifs et de la gaveuse.

Pour apporter une réponse globale à l'amélioration des conditions de travail du gaveur et de son bien être, des réflexions devraient être menées sur : le nombre maximal admissible de canards par bande pour un gaveur, la nervosité des animaux, la gestion de la compétition entre animaux et l'accompagnement au changement. ■

Quelques références

- Bourgeois, F., Lemarchand, C., Hubault, F., Brun, C., Polin, A., & Fauchoux, JM. (2000). *Troubles musculo-squelettiques et Travail. Quand la santé interroge l'organisation.* Editions ANACT.
- Coutarel, F. (2004). *La prévention des TMS en conception : quelles marges de manœuvre pour le déploiement de l'activité ?* Laboratoire d'Ergonomie, Université Bordeaux 2.
- Coutarel F. ; Martin C. (2006) *Étude sur les conditions de travail des gaveurs de canards*
- Giffroy, J-M. (2003). *Le bien-être : une question de conscience.* Sciences et Techniques Avicoles, Hors-série sept. 2003, 5-9.
- Guémené, D., & Faure, J-M. (2004). *Productions avicoles, bien-être et législation européenne.* INRA Prod. Anim., 17 (1), 59-68.
- Guémené, D., Guy, G., & Faure, J-M. (2004). *Foie-Gras, Gavage et Bien-être animal : vers un peu d'objectivité ! Le point sur l'évolution des pratiques de production et les acquis de la recherche.* 6^e Journées de la Recherche Palmipèdes à Foie Gras, 81-87.
- Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., & Kerguelen, A. (1991). *Comprendre le travail pour le transformer.* Editions ANACT.
- Falzon, P. (dir.) (2005). *Ergonomie.* Paris : PUF.
- Jacquemoud F. (2007) *Mal-être chez les gaveurs ? Entraides Spécial Gras : Maladies professionnelles*
- Litt, j. (2010) : *Comparaison de différents logements en gavage :* - ITAVI - Maison de l'agriculture - cité Galliane BP 279 - 40005 Mont de Marsan - TeMA Avril-Mai-Juin 2010 n°14 - Mirabito, L., Sazy, E. & Guémené, D. (2003). *Palmipèdes gras : aux dernières nouvelles, ils se sentent pousser des ailes.* Sciences et Techniques Avicoles, Hors-série sept. 2003, 36-42.
- Perrin L. & Lataillade R. (2010) *2015 arrive* Le sens de la terre - Février 2010 n°81
- Robin, N., Sazy, E., & Castaing, J. (2000). *Modes de logement du canard mulard en gavage : observation de gavage et performances zootechniques.* 4^e Journées de la Recherche Palmipèdes à Foie Gras, 134-137.
- Sazy, E., Hérault, F., & Mirabito, L. (2000). *Nouveaux logements de gavage pour canards : résultats d'une pré-étude menée en comparaison avec les cages individuelles.* 4^e Journées de la Recherche Palmipèdes à Foie Gras, 51-54.
- Centre d'Études des Palmipèdes du Sud-Ouest Cité Galliane - 40005 Mont de Marsan. *Le logement collectif pour le gavage des canards : points réglementaires, expérimentation et nouveaux logements pour 2010.*



Étude financée par :

- la MSA Sud Aquitaine
- la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole
- le Comité Interprofessionnel du Foie Gras



Textes rédigés par :

- Thomas AUTIER, ERGOnova
- Christian MARTIN, h Project
- Nicolas BOIZUMEAU, MSA Sud Aquitaine